

Percussions 601

Fiche de cours



Nombre de crédits : **22**
Prérequis : -
Corequis : -

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Pratiques dirigées	Travail avec accompagnateur	Q1Q2	1
Pratiques dirigées	Percussions	Q1	1
Prestation artistique certificative	Percussions	Q1Q2	3
Pratiques dirigées	Percussions	Q2	1

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

Après une évaluation des moyens techniques de chaque étudiant, la formation s'oriente à donner à l'étudiant les outils techniques & musicaux qui lui permettront de dégager un langage personnel. Et ce aussi bien dans la famille des instruments à peaux (petite caisse, set up, timbales ...) que dans la famille des instruments à claviers (vibraphone, xylophone, marimba, glock). Et ce dans les différents styles du répertoire.

*1,2,3,4,7

Sources et contenus

Différentes techniques seront abordées (technique de base, technique de timbales, technique à 2 & 4 baguettes pour les claviers). Différents répertoires seront abordés, selon les besoins de chaque étudiant. Des études spécifiques pour chaque instrument, des sonates, des solos, des concertos pour le niveau.

*2,3,6

Méthode

Cours individuels basés sur un travail technique et de réflexion musicale ; la présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est souhaitée afin de développer entre autres les qualités nécessaires aux travaux de groupe.

*5

Évaluations

Pratiques dirigées : évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur la qualité du travail quotidien, l'implication de l'étudiant au cours, recherche personnelle, participation aux projets de classe seront évalués tout au long de l'année et feront l'objet d'une note qui constituera 50 % de la note d'année.

Deux prestations artistiques :

Premier quadrimestre : un programme comprenant 2 études de petite caisse, 1 étude pour 4 timbales, 1 set-up, 1 étude pour batterie jazz ou rock, 1 pièce pour vibraphone et 1 pièce pour xylophone ou marimba sera présenté devant un jury constitué du professeur et dans la mesure du possible d'un membre du corps professoral. La note attribuée constituera 50% de la note d'année.

Deuxième quadrimestre : un programme de 30' sera préparé, comportant des œuvres différentes de l'évaluation du premier quadrimestre et ce pour l'ensemble des différents instruments abordés (timbales, set up, batterie, claviers...). Un jury interne sera constitué pour cette évaluation. La note décernée par le jury constituera 50 % de la note finale.

*Référence au Cadre de Compétences Musique

